

Réf: Dossier 466203

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT MIRACLE & GRACE
MERVEILLE »

Siège Abidjan Abobo N'Dotre en face de la
pharmacie N'Dotre, Lot 15400, Ilot 165

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 octobre 2025, et enregistrés au CEPICI le 22 octobre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT MIRACLE &
GRACE MERVEILLE »

Objet : Maintenance et réparation, imprimerie , vente de matériel bureautique , gestion des consommables , installation de matériels . Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo N'Dotre en face de la pharmacie N'Dotre, Lot 15400, Ilot 165

Dirigeant(s) M N'CHO ANGE GUY SEVERIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14012 du 22/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81302/GTCA/RC/2025 du 22/12/2025

